

Carnoët, ce 21 juin 2019

A tous les adhérents
à jour de leur cotisation 2019

Objet : Assemblée générale ordinaire

Madame, Monsieur, cher adhérent,

J'ai le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée générale ordinaire de notre Association qui se déroulera :

Le Dimanche 28 juillet 2019 à 17h00
À la salle de Robien, 1 place Octave Brilleaud, 22000 St Brieuc

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil par le Président
2. Rapport moral pour l'année 2018
3. Rapport financier 2018
4. Rapport du vérificateur des comptes
5. Présentation des résolutions (voir p. II). Vote
6. Election au Conseil d'administration : présentation des candidats et vote
7. Divers. Clôture.

Vous trouverez ci-après :

- Les résolutions proposées à l'Assemblée générale et la liste des candidats.
- Le formulaire de pouvoir (nominatif ou non) ou de participation à renvoyer par mail ou voie postale au moins une semaine avant l'Assemblée Générale (donc impérativement avant le 20 Juillet 2019).

A défaut du quorum nécessaire fixé par les statuts (le quart des membres), l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau, le 28 juillet 2019, à 18h, et au même lieu.

Le pouvoir donné pour la première assemblée vaut pour la deuxième convoquée sur le même ordre du jour.

Immédiatement après cette assemblée, le nouveau Conseil d'Administration se réunira brièvement pour élire son Bureau.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Conseil d'Administration,
Le Président, Philippe Abjean

TEXTE DES RESOLUTIONS
ASSEMBLEE GENERALE
du 28 juillet 2019 à St Brieu

1^{ère} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

2^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et de la commission de vérification des comptes, approuve les comptes annuels et le bilan arrêtés au 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à la commission de vérification des comptes, de l'exécution de leurs mandats pour le dit exercice

3^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, décide de porter le résultat de l'exercice 2018 au compte « report à nouveau »

4^{ème} RESOLUTION :

L'assemblée générale confirme les cotisations minimales pour l'année 2019 à :

40 € (*individuel =1 adresse*)

20 € (*étudiant/demandeur d'emploi : sur justificatif*)

+ 20 € *par adulte supplémentaire d'une même famille/conjoint*)

+ 3 € *par adhérent supplémentaire de 8 à 17 ans inclus*

5^{ème} RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'accomplir toutes formalités et d'effectuer tous dépôts.

Rappel des membres actuels du Conseil d'administration 2018

ABJEAN Philippe (FINISTERE)
BREGAINT Julien (ILLE-ET-VILAINE), coopté en janvier 2019, à confirmer
BODOLEC Gisèle (FINISTERE)
BOUDEREAUX P. Christophe (COTES D'ARMOR)
DE BEAUFORT Joseph (MORBIHAN)
DE BLIC Marie (ILLE ET VILAINE)
DE PENGUILLY Marie Alix (MORBIHAN)

GAUFFENY Marie Annick (COTES D'ARMOR)
GUEZOU Xavier (PARIS)
JAMET Françoise (ILLE ET VILAINE)
JOURDREN Pierrot (FINISTERE)
LE GUEN Anne Marie (FINISTERE)
LE GUENNEC Olivier (FINISTERE)
RENAULT Pascal (COTES D'ARMOR)
VALLIER Marie Joseph (MORBIHAN)

Liste des candidats au Conseil d'Administration 2019

BAUDINAT Isabelle (ILLE-ET-VILAINE), nouvelle
BREGAINT Julien (ILLE-ET-VILAINE), confirmation

DENOUAL Louis (ILLE-ET-VILAINE), nouveau
TOUDIC Gilbert (FINISTERE), nouveau

..... ✂ ✂ ✂ ✂

COUPON A RETOURNER (coordonnées en bas de page)

Je soussigné : Nom Prénom :

demeurant à :

Adhérent à jour de cotisation 2019 à l'Association dénommée « Les Chemins du Tro-Breiz » dont le siège social est à Quénéquillec - 22160 CARNOËT

Concernant **l'Assemblée Générale Ordinaire du Dimanche 28 juillet 2019 à St Brieuc, salle de Robien**

déclare :

- ou**
- 1 Je serai **présent** à l'Assemblée ordinaire
- ou**
- 2 Je ne serai pas présent, mais donne **Pouvoir*** à M.....
demeurant à qui est adhérent et à jour de sa cotisation 2019 et n'a pas plus de 2 pouvoirs pour voter
- 3 - Je ne serai pas présent à l'Assemblée générale ordinaire, et donne **pouvoir*** sans indication de mandataire, charge au Président de solliciter un adhérent présent pour voter en mon nom

Fait le :2018 à :

Signature :
(Obligatoire)

** Signature précédée de « Bon pour pouvoir » dans les cas 2 et 3*